

## SIEG Compétences clés - Programme régional de formation - PRF

### OBJECTIFS

---

Les dispositifs de formation pour l'acquisition des compétences clés s'adressant principalement à un public en difficultés d'apprentissage et d'insertion, nécessitent le déploiement d'une offre de service permettant de sécuriser les parcours. Cette exigence est déclinée dans le cadre d'un Service Public Régional de Formation.

3 nouveaux dispositifs ont été créés:

- « Se former pour lire, écrire, agir »,
  - « Dynamique vers l'emploi (CléA) »
  - « Langues Etrangères (Anglais, Néerlandais, Français Langue étrangère) »
- 
- [Voici un FAQ pour répondre aux questions sur la déclinaison opérationnelle du SIEG](#)

### PUBLIC

---

Le public concerné est constitué de demandeurs d'emploi jeunes majeurs et adultes, «prioritairement dépourvus de diplôme et rencontrant des difficultés d'apprentissage ou d'insertion ».

Les publics visés sont :

- Les demandeurs d'emploi majeurs, inscrits ou non à Pôle Emploi
- Les salariés en contrat aidé, notamment : CUI CAE CDDI et les personnes bénéficiaires des emplois d'avenir- du secteur marchand
- Les salariés à temps partiel (durée inférieure à 24 heures par semaine).
- Les personnes en Congé de Libre Choix d'Activité à temps plein et privées d'emploi

Une attention particulière sera apportée à l'accès des publics suivants :

- demandeurs d'emploi de longue durée (DELD),
- personnes reconnues travailleurs handicapés,
- bénéficiaires du revenu de solidarité active (R.S.A.),
- adultes de plus de 45 ans diplômés ou expérimentés dans un domaine ne correspondant pas ou plus aux secteurs porteurs du marché du travail.
- publics en suite de parcours du PRF

Les publics prioritaires sont les stagiaires mobilisant leur Compte Personnel de Formation - CPF

Quelques spécificités

- Se former pour lire, écrire, agir : les agents du Conseil régional des Hauts-de-France

- Langues étrangères: pour le FLE, ces formations s'adressent aux citoyens de l'Espace économique Européen ou aux personnes ayant un Contrat d'Intégration Républicaine, (ex Contrat d'Accueil et d'Intégration) et ayant déjà bénéficié de la formation linguistique prévue dans ce cadre.

## "SE FORMER POUR LIRE, ÉCRIRE, AGIR"

---

Le programme « Se former pour lire, écrire, agir », vise à permettre à la population de la région Hauts-de-France :

- De bénéficier de solutions adaptées et individualisées par rapport aux savoirs fondamentaux : acquisition d'un socle de connaissances et de compétences professionnelles de base autour notamment du « savoir lire, écrire et compter »
- De lever les freins à une insertion professionnelle,
- D'acquérir les bases en matière de savoir-être afin d'intégrer un collectif de formation et de travail.

Ce programme s'appuie sur le cadre de référence développé par l'Agence Nationale de Lutte Contre l'Illettrisme (ANLCI): le Référentiel des Compétences Clés en Situation Professionnelle (RCCSP).

Chaque parcours est adapté en fonction des acquis et des freins à lever, et a :

- une durée minimum de 90h et 300h maximum, renouvelable au maximum 1 fois
- une amplitude maximale de réalisation de 12 mois, dans le cas d'un parcours de 600h.

## "DYNAMIQUE VERS L'EMPLOI"

---

Le programme « Dynamique vers l'emploi » vise l'acquisition du socle commun de connaissances et de compétences professionnelles ainsi que la capacité à s'orienter tout au long de la vie en réelle autonomie.

Il comprend ainsi 3 objectifs pédagogiques, mobilisables et cumulables suivant les besoins identifiés des personnes:

- l'acquisition de [CLÉA](#) : évaluation initiale, parcours de formation (7 domaines) et évaluation finale
- l'acquisition de la compétence à s'orienter
- l'acquisition des Soft Skills

Chaque parcours est adapté en fonction des acquis et des freins à lever et a une durée maximale suivante :

- CLÉA :
  - Evaluation initiale : 7h
  - Parcours formation : 455h en centre + 140h en entreprise
  - Evaluation finale : 3h30
- Orientation/projet : 140h en centre + 140h en entreprise
- Soft-Skills : 70h en centre

## "LANGUES ÉTRANGÈRES"

---

Ce programme s'intègre dans l'objectif de développement des compétences clés du Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues de l'Union Européenne, en particulier anglais et néerlandais, permettant d'appréhender au mieux les situations de communication orale courantes.

Ce programme répond également aux besoins de personnes relevant de parcours de Français Langue Etrangère.

A l'issue du parcours pédagogique, l'organisme de formation :

- présentera chaque stagiaire à une épreuve finale de certification, différente en fonction de la langue : diplôme Université de Cambridge, TOEIC, TOEIC Bridge, BULATS, TOEFL etc.... pour l'anglais, Certificaat Nederlands als Vreemde Taal (CNAVt) pour le néerlandais, etc....
- remettra au stagiaire une attestation de compétences, qui s'appuie sur les compétences linguistiques A1, A2 et B1 visées dans le Cadre Européen Commun de Référence pour les langues.

Chaque parcours est adapté en fonction des acquis et des freins à lever et a :

- une durée minimum de 90h et 350h maximum, pour l'acquisition totale des compétences liées aux modules A1-A2 et B1.
- une amplitude maximale de réalisation de 6 mois.

## **OÙ S'ADRESSER ?**

---

[Voir l'ensemble de l'offre de formation SIEG](#)

[Toutes les adresses](#)